LUXEMBOURG TRIATHLON

FÉDÉRATION
LUXEMBOURGEOISE DE
TRIATHLON A.S.B.L.

RÈGLEMENT CHAMPIONNATS NATIONAUX INDIVIDUELS

VERSION DU 16 JANVIER 2020

Table des matières

1	Athle	ètes éligibles	. 1	
	Catégories d'âge			
3	Championnats nationaux Junior, Youth et Kids			
4	Championnats nationaux groupes d'âge			
5	Championnats nationaux luxembourgeois et fédéraux		. 2	
5	5.1	Championnats nationaux luxembourgeois	. 2	
Ę	5.2	Championnats nationaux fédéraux	. 2	
5	5.3	Cas spécial :	. 2	
5	5.4	Remarque	. 2	
6	Récla	amations	. 2	

1 Athlètes éligibles

Les différents championnats individuels FLTRI définis par le présent règlement sont exclusivement ouverts aux athlètes qui :

- sont en possession d'une licence FLTRI annuelle valide pour l'année en cours (les licences journalières ne sont pas suffisantes) ;
- se présentent au championnat vêtu(e)s d'une tenue qui est en règle avec la réglementation officielle « Uniforme » de la FLTRI telle qu'en vigueur.

Chaque athlète inscrit à une compétition et en conformité avec les points qui précèdent sera d'office intégré aux classements des championnats nationaux.

2 Catégories d'âge

Les différentes catégories d'âge sont énumérées ci-dessous :

- Age Groupers tels que définis par l'ITU:

âges	femmes	hommes
18 à 24	F18	M18
25 à 29	F25	M25
30 à 34	F30	M30
35 à 39	F35	M35
40 à 44	F40	M40
45 à 49	F45	M45
50 à 54	F50	M50
55 à 59	F55	M55
60 à 64	F60	M60
65 à 69	F65	M65
70 à 74	F70	M70
75 à 79	F75	M75
80+	F80	M80

- Juniors (18 et 19 ans):

âges	filles	garçons
18 à 19	Junior - Girls	Junior- Boys

Youth (A, B, C) et Kids (A, B) :

Âges	filles	garçons
8 à 9	Kids A - Girls	Kids A - Boys
10 à 11	Kids B - Girls	Kids B - Boys
12 à 13	Youth A - Girls	Youth A - Boys
14 à 15	Youth B - Girls	Youth B - Boys
16 à 17	Youth C - Girls	Youth C - Boys

- Les différentes catégories Paratriathlon telles que définies par l'ITU.

Il est à noter que l'âge en question est l'âge de l'athlète au 31 décembre de l'année en cours.

3 Championnats nationaux Junior, Youth et Kids

Pour chacune des catégories d'âge Kids A/B, Youth A/B/C et Junior, un classement de championnat national est effectué sans distinction de la nationalité.

4 Championnats nationaux groupes d'âge

Pour chaque groupe d'âge à partir de M18 et F18 il y aura un classement de championnat national appelé « championnat national groupe d'âge ». Ce classement sera effectué sur base du classement « scratch » pour tous les athlètes ayant la nationalité luxembourgeoise et se conformant aux conditions spécifiées par le présent règlement.

5 Championnats nationaux luxembourgeois et fédéraux

5.1 Championnats nationaux luxembourgeois

Les vainqueurs des championnats nationaux sont appelés « champion(ne) national(e) luxembourgeois(e) » et sont désignés sur base du classement « scratch » parmi tous les athlètes figurant dans les groupes d'âge à partir de M18 et F18 et ayant la nationalité luxembourgeoise. Il en est de même pour la 2^e et 3^e place. Le classement du championnat national ne considère que les 3 premières places.

5.2 Championnats nationaux fédéraux

Sans préjudice des modalités qui précèdent, le(s) titre(s) de « champion(ne) fédéral(e) » sont le cas échéant décernés au(x) premier(s) athlète(s) étranger(s) (1 homme et 1 femme) qui se classent avant les champions nationaux (homme et femme) et qui sont en règle avec l'article 1.

5.3 Cas spécial:

Au cas où les athlètes d'autres catégories d'âge que les groupes d'âge à partir de M18 et F18 sont éligibles de participer à une compétition (p.ex. Junior ou Youth A/B/C), ils sont également pris en compte pour l'établissement du podium, sous condition d'avoir la nationalité luxembourgeoise.

5.4 Remarque

Vu ce qui précède, si les champions nationaux luxembourgeois appartiennent à un groupe d'âge à partir de M18 et F18, ils sont également « champion national groupe d'âge » du groupe d'âge auquel ils appartiennent.

Vu la condition de la nationalité, le paragraphe précédent ne vaut pas nécessairement pour les athlètes faisant partie d'autres catégories d'âge (p.ex. Junior ou Youth A/B/C).

6 Réclamations

Les réclamations concernant les différents classements de championnat en relation avec le règlement « Uniforme » sont à porter à l'attention du chef-juge par l'athlète éventuellement lésé au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier athlète.

La FLTRI se réserve le droit de rayer au-delà du délai indiqué au paragraphe qui précèce les athlètes dont il s'avère qu'au moment de la course ils n'étaient pas en possession d'une licence valide ou n'avaient pas la nationalité luxembourgeoise.

Des infractions en matière de dopage peuvent également donner lieu à la suppression de l'athlète des listes de résultats.